

# **Les Foulées Nocturnes de Villers – Samedi 29 avril 2017**

## **Foyer Rural de Rabiémont**

### **PROGRAMME DE LA MANIFESTATION**

- **16h00 : Jeux athlétiques**

Différents ateliers, à destination des enfants et de leurs parents, pour s'échauffer en s'amusant.

- **17h00 : Les Petites Foulées**

- Les mini-foulées : pour les enfants de 6 ans et moins : une boucle de 480 mètres à parcourir seul ou accompagné par un adulte.

- Le relais des enfants : une épreuve ludique pour découvrir le relais par équipe de 4 sur un parcours de 480 mètres.

- **19h00-20h30 : Pause restauration**

Possibilité de manger sur place en famille et/ou entre amis sous la forme d'une auberge espagnole.

- **20h30 : Les Grandes Foulées**

Un parcours de 910 mètres effectué en relais par équipe de 4 coureurs pendant 1h30 env.

Aucun classement effectué, juste le plaisir de courir à son rythme entre amis et/ou en famille.

- **22h30 : Soupe party offerte à tous les participants**

# REGLEMENT ET ORGANISATION

**Accueil :** La Mairie de Villers.

**Inscription recommandée** avant le **28 avril 2017** par courrier, mail ou sur place, dès 15h, derrière la Mairie de Villers et/ou à la salle du Foyer Rural de Rabiémont.

**Départ :**

- 17h00 : Les Petites Foulées des enfants
- 20h30 : Les Grandes Foulées des jeunes, des adultes et des familles

Présence des participants 15 min. avant le départ (préparation, échauffements).

**Service médical et sécurité :**

Une autorisation parentale sera demandée aux mineurs. De plus, chaque participant devra présenter une licence sportive en cours de validité ou pour les non-licenciés un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de la course à pied datant de moins d'un an. Les documents seront conservés par l'organisateur en cas d'accident.

Les parcours empruntent des rues coupées à la circulation, à l'exception d'une partie du parcours jeunes et adultes qui emprunte le trottoir et une partie de la chaussée d'une voie départementale (à l'intérieur de la commune). Cette partie du parcours sera séparée de la chaussée utilisable par des véhicules motorisés par des barrières et/ou tout élément de protection et balisage.

Des signaleurs seront présents tout au long du parcours, à chaque croisement ou changement de direction.

Une infirmerie avec le nécessaire de premiers secours sera ouverte tout au long de la manifestation ; le centre de secours des sapeurs-pompiers de Mirecourt et les forces de l'ordre seront prévenus en amont, ainsi que le médecin qui sera de garde le jour de la manifestation.

**Assurance :**

L'organisateur déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la SMACL. **En outre, chaque athlète non-licencié ou non-adhérent aux Foyers Ruraux devra souscrire une assurance à la journée de 3€ (remise sur place).**

**Récompense :**

Cette manifestation est sans classement. Le plaisir de courir et de passer une soirée agréable entre amis ou en famille est sûrement la meilleure des récompenses. Les participants seront invités à participer à la « Soupe party » et repartiront aussi avec un petit souvenir offert par les organisateurs.